



Nos équipes de collecte nous font part d'une proportion non négligeable de sacs trop lourds sur certaines tournées de collecte des ordures ménagères.

**Nous vous rappelons que, conformément au droit du travail et pour la santé des équipiers de collecte, le poids des sacs est limité à 10 Kg au maximum.**

A partir du lundi 12 février 2024, toutes nos équipes seront dotées d'un peson et devront  systématiquement refuser tous les sacs trop lourds.

Si votre sac a été refusé pour cette raison, c'est à vous de le reprendre pour le mettre en conformité et le présenter à la collecte suivante, par exemple scindé en deux sacs plus petits.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

